

## Qui exerce le pouvoir exécutif en France depuis les dernières élections présidentielles ?

**Compétence :** Rechercher et traiter des informations et s'initier au langage des médias

### A- Les élections présidentielles de 2017

1°- Nomme les sites Internet permettant de s'informer sur ce sujet :

- Site 1 :

[https://www.interieur.gouv.fr/Elections/Les-resultats/Presidentielles/elecresult\\_\\_presidentielle-2017/\(path\)/presidentielle-2017/FE.html](https://www.interieur.gouv.fr/Elections/Les-resultats/Presidentielles/elecresult__presidentielle-2017/(path)/presidentielle-2017/FE.html)

- Site 2 :

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Pr%C3%A9sident\\_de\\_la\\_R%C3%A9publique\\_fran%C3%A7aise#%C3%89ligibilit%C3%A9](https://fr.wikipedia.org/wiki/Pr%C3%A9sident_de_la_R%C3%A9publique_fran%C3%A7aise#%C3%89ligibilit%C3%A9)

2°a) Complète le tableau suivant sur le premier tour des élections présidentielles de 2017 :

Liste des candidats	Voix	% Inscrits	% Exprimés
M. Emmanuel MACRON	8 656 346	18,19	24,01
Mme Marine LE PEN	7 678 491	16,14	21,30
M. François FILLON	7 212 995	15,16	20,01
M. Jean-Luc MÉLENCHON	7 059 951	14,84	19,58
M. Benoît HAMON	2 291 288	4,82	6,36
M. Nicolas DUPONT-AIGNAN	1 695 000	3,56	4,70
M. Jean LASSALLE	435 301	0,91	1,21
M. Philippe POUTOU	394 505	0,83	1,09
M. François ASSELINEAU	332 547	0,70	0,92
Mme Nathalie ARTHAUD	232 384	0,49	0,64
M. Jacques CHEMINADE	65 586	0,14	0,18

b) Que constates-tu au sujet du candidat arrivé en tête ?

*Le candidat arrivé en tête a eu le plus de voix mais n'a pas obtenu de majorité absolue des suffrages. Il n'a donc pas remporté les élections dès le premier tour.*

2°- Complète le tableau suivant sur le second tour :

Liste des candidats	Voix	% Inscrits	% Exprimés
M. Emmanuel MACRON	20 743 128	43,61	66,10
Mme Marine LE PEN	10 638 475	22,36	33,90

3°- Comment se déroule ce scrutin des élections présidentielles c'est-à-dire quelles sont les règles permettant de désigner le vainqueur (bien intégrer les deux tours dans l'explications) ?

*Pour gagner les élections présidentielles, il faut obtenir la majorité absolue. Si aucun des candidats présents au premier tour n'y parviens, un second tour a lieu entre les candidats occupants les deux premières places du premier tour. (Si l'un des deux se retirait, le 3<sup>e</sup> au classement du premier tour le remplacerait).*

*Le vainqueur est alors celui des deux finalistes qui obtient le plus de voix (forcément il l'emporte avec une majorité absolue).*

4°- Quelles sont les conditions pour se présenter aux élections présidentielles ?

- ne pas être privé de ses concernant l'éligibilité ;
- être de nationalité française ;

- avoir au minimum 18 ans (jusqu'en 2011, la limite était fixée à 23 ans)
- être inscrit sur une liste électorale ;
- avoir recueilli au moins 500 « parrainages » d'élus ;
- avoir établi une déclaration de situation patrimoniale ;
- posséder un compte bancaire de campagne.

5°- Cite dans le détail quelques-uns des pouvoirs du Président de la République :

*Il suffisait d'aller chercher des exemples dans l'extrait de la constitution de la leçon précédente :*

Art. 8 : Le président de la République nomme le Premier ministre...

Art. 9 : Le président de la République préside le Conseil des Ministres.

Art. 10 : Le président de la République promulgue les lois dans les quinze jours qui suivent la transmission au gouvernement de la loi définitivement adoptée.

Art. 11 : Le président de la République ( ... ) peut soumettre au Référendum tout projet de loi

Art. 12 : Le président de la République peut (...) prononcer la dissolution de l'Assemblée nationale.

Art. 15 : Le président de la République est le chef des armées.

## **B- Le gouvernement actuellement en fonction**

6°- Nomme les sites Internet permettant de s'informer sur ce sujet :

- Site 1 : <https://www.gouvernement.fr/composition-du-gouvernement>

- Site 2 : [article de Wikipédia sur le gouvernement Castex](#)

7° a) De quand date l'actuel gouvernement ? Il date du 6 juillet 2020

b) Qui le dirige ? Jean CASTEX le dirige

b) Combien compte-t-il de membres ? Il compte 42 membres

c) Cite, en donnant leur nom, leur fonction et leur spécialité, quelques exemples de :

- Ministres d'Etat : aucun des ministres ne porte ce titre honorifique dans ce

*gouvernement, par contre il existe toutefois une hiérarchie avec :*

- 16 ministres

- 14 ministres délégués

- 12 secrétaires d'Etat

*Prenons l'exemple de JM Blanquer, ministre de l'Education Nationale, de la Jeunesse et aux sports ; R. Maracineau (ancienne championne de natation) est ministre déléguée chargée des sports ; N. Elimas est secrétaire d'Etat chargée de l'éducation prioritaire*

8°a) Comment s'appelle la réunion de l'ensemble du gouvernement ? Il s'agit du conseil des ministres

b) Quelle est à peu près la fréquence de cette réunion ?

*Le président de la république qui le préside peut le convoquer à tout moment mais de façon traditionnelle, il se réunit tous les mercredis à l'Élysée. Le compte-rendu d'un conseil des ministres est public et publié sur le site internet du gouvernement.*

c) Cite des exemples de sujets qui y sont abordés : Sur ce site, vous pouviez trouver quelques-uns des sujets abordés dernièrement comme lors du conseil des ministres du 21 avril :

- projet de loi sur le blanchiment d'argent

- ordonnance de lutte contre le dopage

- communication sur le Ségur de la santé

**Remarques au sujet de la composition actuelle du pouvoir exécutif :**

**Le pouvoir exécutif est actuellement exercé par un président de la République et un premier ministre issu du même parti politique, ce qui n'a pas toujours été le cas sous la V<sup>e</sup> République.**

**La composition du gouvernement est très ouverte. On y trouve en effet d'anciens ministres ayant exercé des responsabilités sous les présidences précédentes de François Hollande (ex : JY Le Drian aux affaires étrangères) et Nicolas Sarkozy (ex : Bruno Le Maire à l'économie) comme des personnalités issues de la société civile sans expérience politique (ex : Eric Dupont Moretti, avocat de renom à la justice.**